



Comité d'Organisation Jeux des Iles
Organisation Non Gouvernementale

NOTE TECHNIQUE N°11

RÈGLEMENT SPORTIF JUDO

**JEUX DES ILES
«SICILE 2018»**

1 – Date

La compétition aura lieu les **23 et 24 mai 2018**.

Le **25 et 26 mai** seront consacrés à un entraînement conjoint.

2 – Participants

Masculins et Féminines nés en 2001, 2002 et 2003.

3 – Composition de la délégation

5 garçons + 5 filles + 1 entraîneur + 1 délégué (peut être arbitre) + 1 arbitre de niveau national ou international. Il n'est pas admis de remplaçant.

Possibilité de participer avec 1 garçon (minimum) et 1 fille (minimum)

4 – Grade minimum recommandé

2^{ème} Kyu

5 – Catégories de poids

Masculins : -55kg (supérieur à 50 Kg), -60kg, -66kg, -73kg, +73kg (inférieur à 90 kg)

Féminines : -48kg (supérieur à 44 Kg), -52kg, -57kg, -63 Kg, +63 Kg (inférieur à 70 kg)

6 – Inscription

Les délégations ne pourront seulement inscrire qu'un compétiteur par catégorie de poids.

Les compétiteurs peuvent entrer, en tirage au sort, seulement dans une catégorie de poids.

Les compétiteurs pourront participer uniquement dans la catégorie de poids dans laquelle ils sont inscrits. Il ne sera pas admis de changement de catégorie.

7 – Système de compétition

Il y aura une compétition par équipes et une compétition individuelle.

2 compétiteurs – le vainqueur a que gagner deux combats. Médaille d'or pour la 1^{ère} place seulement.

3 compétiteurs – Tableau de trois. Médailles pour la 1^{ère} et 2^{ème} place seulement

4 compétiteurs – Tableau de quatre. Médailles pour la 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} place seulement

5 compétiteurs – Tableau de cinq. Médailles pour la 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} place seulement

6 compétiteurs – Deux tableaux de trois. Demi-finales entre les 1^{ères} places d'un tableau et les 2^{èmes} places de l'autre tableau.

7 compétiteurs – Deux tableaux, un de quatre et un de trois. Demi-finales entre les 1^{ères} places d'un tableau et les 2^{èmes} places de l'autre tableau.

8 compétiteurs – Deux tableaux de quatre. Demi-finales entre les 1^{ères} places d'un tableau et les 2^{èmes} places de l'autre tableau.

Plus que 8 compétiteurs - Élimination directe, avec double repêchage croisé.

Calendrier

| Dates | Évènement | Poids |
|----------|--|---------------------------------------|
| 23.05.18 | 10h30 Individuels Masculins et Féminines | Tous les poids masculins et féminines |
| 24.05.18 | 10h30 Équipes Masculins et Féminines | Tous les poids masculins et féminines |
| 25.05.18 | 10h30 Entraînement conjoint | Tous les judokas |
| 26.05.18 | 10h30 Entraînement conjoint | Tous les judokas |

8 – Durée des combats

La durée des combats sera de 4 minutes avec «point d'or» pour les masculins et féminines. Il y aura un temps minimum de récupération de 8 minutes entre combats.

9 – Pesage

Le pesage aura lieu à l'hôtel comme indiqué dans le tableau dessous

| Dates | Pesage Officieux | Pesage Officiel | Poids |
|----------|------------------|-----------------|---|
| 23.05.18 | 7h30 – 8h00 | 8h00 – 8h30 | Tous les masculins et féminines |
| 24.05.18 | 7h30 – 8h00 | 8h00 – 8h30 | Tous les masculins et féminines qui n'ont pas fait le poids le jour avant |

Chaque compétiteur ne peut donner un poids, ni inférieur, ni supérieur, à celui de la catégorie dans laquelle il est inscrit.

Lors du pesage, les compétiteurs ne peuvent pas enlever tous ses vêtements. Les garçons peuvent se peser avec, au minimum, des culottes ou boxers et les filles avec culottes et soutien ou un maillot. En conséquence de ces restrictions, il y aura une tolérance de poids de 100 g. Un compétiteur qui ne fait pas le poids ne pourra pas participer à la compétition.

Tous les pesages auront lieu à l'hôtel. Il y aura deux balances digitales, une pour le pesage des garçons (officieux et officiel) et autre pour le pesage des filles (officieux et officiel).

10 – Tirage au sort

Le tirage au sort aura lieu le 22 mai, pendant la réunion technique, en présence de tous les délégués et entraîneurs qui le désirent.

Le tirage au sort se réalisera après le contrôle des participants.

Têtes de série

Équipes – Les 4 équipes médaillées de l'édition antérieure (or, argent et 2 bronze – dans cet ordre), seront considérés comme têtes de série.

Individuels - Les 4 médaillés de l'édition antérieure (or, argent et 2 bronze – dans cet ordre), seront considérés comme têtes de série, seulement s'ils participent à la même catégorie de poids.

Il ne sera plus admis d'inscriptions une fois que le tirage au sort est terminé.

11 – Tenue vestimentaire

La compétition se déroulera en kimono bleu et blanc, de taille réglementaire en vigueur à la F.I.J.

Les Kimonos doivent passer le test du SOKUTEIKI et la veste doit être assez longue pour couvrir les fessiers des athlètes.

Les cheveux longs doivent être pris avec un élastique.

Tous les ongles doivent être coupés courts.

Les féminines doivent s'habiller d'un T-shirt blanc sous la veste du kimono.

Les soutiens-gorge ne doivent pas avoir d'armatures métalliques.

Le maquillage et les bijoux ne seront pas admis.

Entraîneurs (comme établi par la FIJ) : Tenue sportive (pas des 'shorts') pendant les combats des éliminatoires et des repêchages et pantalons (pas blue-jeans), veste, chemise, cravate et chaussures adéquats pour le bloc final.

12 – Dossards

Tous les kimonos seront présentés lors de la réunion technique, pour leur validation, avec le dossard correspondant à l'identification de son île, déjà fixé, conformément aux dimensions et conditions établies par les règlements de la Fédération Internationale de Judo mais **sans publicité**.

Les abréviations pour chacune des îles qui participent à la compétition de judo sont :

| | | | | | |
|----------|-----|---------------------|-----|----------|-----|
| Açores | AZR | Guadeloupe | GUA | Réunion | REU |
| Canaries | CAN | Haiti | HAI | Sardegna | SAR |
| Cap Vert | CVD | Jersey | JSY | Sicilia | SIC |
| Chypre | CYP | Korcula | KOR | Wight | WGT |
| Corfou | CFU | Madeira | MAD | | |
| Corse | COR | Malta | MLT | | |
| Crète | CRT | Martinique | MAR | | |
| Mallorca | MCA | Mayotte | MAY | | |
| Elbe | ELB | Polynésie Française | PLY | | |

Les compétiteurs qui n'auront pas le dossard correspondant à son île apposé sur leurs kimonos, pourront être sanctionnés ou être exclus de la compétition, selon les dispositions du règlement international.

13 – Nationalité

Les compétiteurs devront avoir la même nationalité du pays qui les inscrit ou être le représentant légal, et ce, conformément à la réglementation du C.O.J.I. relative à la participation des étrangers aux Jeux. Un compétiteur avec double nationalité ne peut représenter seulement qu'un pays.

La nationalité et l'âge seront contrôlés au moyen du passeport, carte d'identité nationale (DNI) ou document suffisamment valide.

14 – Certificat médical et de sexe

Les certificats médicaux d'aptitude pour les sports de combat, ainsi que le certificat de sexe, doivent être fournis par la fédération qui inscrit les compétiteurs. Les athlètes combattront sous l'entière responsabilité de leur fédération.

15 – Assurance

Chaque délégation a la responsabilité de couvrir ses athlètes en assurance médico-sportive ainsi qu'en cas de blessure causée à un tiers.

16 – Classement

Il y aura les classements suivants :

- Classement dans la Compétition par Équipes
- Classement dans la Compétition Individuelle
- Classement Général Masculin
- Classement Général Féminin
- Classement Final

16.1 - Classement dans la Compétition par Équipes

Sera le correspondant à celui obtenu lors de la compétition

Classement dans la Compétition Individuelle

- On récompensera le plus grand nombre de classements élevés : une 1^{ère} place est supérieure à cinq 2^{èmes} places, une 2^{ème} place est supérieure à cinq 3^{èmes} places, etc...

- A partir des classements individuels dans toutes les catégories de poids, masculins ou féminins, l'île vainqueur sera celle qui aura obtenu le plus grand nombre de 1^{ères} places, en seconde position viendra l'île qui aura obtenu un nombre de 1^{ères} places immédiatement inférieur, etc.....

- Pour les îles qui n'ont pas de 1^{ères} places, on compare le nombre de 2^{èmes} places pour déterminer le classement. Si elles n'ont pas de 2^{èmes} places, on compare le nombre de 3^{èmes} places pour déterminer le classement, etc...On applique ce procédé jusqu'aux 7^{èmes} places.

- En cas d'égalité, on compare le nombre de places immédiatement inférieur, successivement, jusqu'à annuler l'égalité. Si on ne peut pas annuler une égalité, les îles concernées auront le même classement.

16.2 - Classement Général Masculin et Féminine

Le classement général masculin ou féminin sera déterminé à partir des résultats des deux compétitions, par équipes et individuelle, chacun dans le même poids.

| | |
|--------------------------|-----|
| Compétition par Équipes | 50% |
| Compétition Individuelle | 50% |

En cas d'égalité, l'île vainqueur sera celle qui aura obtenu le meilleur résultat dans la compétition individuelle.

16.3 - Classement Final

Le classement final sera déterminé à partir des classements généraux masculins et féminins, chacun dans le même poids.

| | |
|-----------------------------|-----|
| Classement Général Masculin | 50% |
| Classement Général Féminin | 50% |

En cas d'égalité, l'île vainqueur sera

Celle qui aura obtenu le plus grand numéro de médailles d'or.

Celle qui aura obtenu le plus grand numéro de médailles d'argent.

Celle qui aura obtenu le plus grand numéro de médailles de bronze.

Celle qui aura obtenu le plus grand numéro de 5^{èmes} places.

Celle qui aura obtenu le plus grand numéro de 7^{èmes} places.

17 - Récompenses

Compétition par Équipes : Médailles pour chaque athlète des quatre premières équipes classées, masculines et féminines (médailles d'or pour les judokas de la 1^{ère} équipe classée, d'argent pour ceux de la 2^{ème} équipe classée et de bronze pour ceux des deux 3^{èmes} équipes classées.

Compétition Individuelle : Médailles pour les quatre premiers classés dans chaque catégorie de poids, masculine et féminine, médaille d'or pour le 1^{er} classé, d'argent pour le 2^{ème} classé et de bronze pour les deux 3^{èmes} classés.

Classement Général Masculin : Trophées pour les trois premières équipes classées.

Classement Général Féminin : Trophées pour les trois premières équipes classées.

Classement Final : Trophées pour les trois premières équipes classées, plus des médailles pour chaque participant (médailles d'or pour les judokas de la 1^{ère} équipe classée, d'argent pour ceux de la 2^{ème} équipe classée et de bronze pour ceux de la 3^{ème} équipe classée). Il y aura aussi des médailles pour les entraîneurs et délégués des équipes classées.

18 – Arbitrage

Les arbitres doivent être de niveau National ou International et au nombre de 10 minimum. Il sera appliqué le règlement d'arbitrage de la F.I.J.

Dans la compétition par équipes, les combats seront dirigés par 3 arbitres neutres qui ne sont pas issus du pays des deux îles en compétition.

Dans la compétition individuelle, les combats seront dirigés par 3 arbitres qui ne sont pas issus de quelque une des îles des deux compétiteurs.

Shime-Waza, techniques d'étranglement, et Kansetsu-Waza, techniques de luxation, sont permis.

Règles spéciales pour cadets, concernant Shime-Waza

Shime-Waza : un compétiteur qui s'évanouit à la suite d'un étranglement ne pourra pas continuer la compétition. Par contre, il pourra combattre le jour suivant, si nécessaire.

Lésion : un compétiteur qui perd son combat par lésion peut continuer la compétition.

Hansoku-Make : un compétiteur qui perd son combat par Hansoku-Make direct (excepté plonger sur le tapis ou attaquer avec saisie sous la ceinture) est disqualifié et reste en dehors de la compétition.

19 – Entraîneurs

Lorsqu'ils sont assis sur les chaises, les entraîneurs peuvent seulement parler pendant les MATE et les instructions données aux judokas seront strictement de nature technique.

Tous commentaires sur l'arbitrage où sur les arbitres ne sont pas permis.

20 – Discipline

La haute qualité des hébergements réservés pour les jeux a été atteinte grâce au concours du Gouvernement local qui a permis de sélectionner les hôtels les mieux appropriés. Cependant, ces lieux d'hébergement devront être respectés et toute indiscipline de la part des athlètes pourra être sanctionnée, surtout si elle porte atteinte à l'intégrité physique des athlètes.